

VILLE DE LAC-BROME

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité consultatif d'environnement - CCE de Ville de Lac-Brome tenue mardi, le 17 mars 2026 à 18h30, à l'Hôtel de Ville, sis au 122, chemin Lakeside, à Lac-Brome.

Sont présents : mesdames Louise Morin et Caroline Proulx ainsi que messieurs Xavier Trosse, Syed Mohamed et Alain Picard.

Tous formant quorum sous la présidence du conseiller Claude Rajotte.

Est aussi présente : la secrétaire, Mme Anais Renaud.

M. Syed Mohamed est le nouveau membre observateur de la Fondation des terres du lac Brome

Sont absents : madame Ariane Touchette ainsi que messieurs Donald O'Hara et Christian Roy

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La séance est ouverte à 18 h 29.

CCE-26-008 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est

Proposé par [REDACTED]

Appuyé par [REDACTED]

Et unanimement résolu par voix exprimées

Il est **RÉSOLU QUE** le **CCE** adopte l'ordre du jour en ajoutant les points suivants au SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS :

4.3 Trestle cove

4.4 Plan d'action pour un lac en santé

ADOPTÉ

CCE-26-009 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est

Proposé par [REDACTED]

Appuyé par [REDACTED]

Et unanimement résolu par voix exprimées

Il est **RÉSOLU QUE** le **CCE** adopte le procès-verbal de la réunion du 3 février 2026 tel que présenté.

ADOPTÉ

4. SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS

4.1. RRVUB-NAVIGATION

La secrétaire explique qu'il n'y aura pas de consultation publique comme prévu en 2026. Nous allons plutôt effectuer une étude de remise en suspension des sédiments par les embarcations.

4.2. PLAN DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS

Le portrait préliminaire et la stratégie de priorisation ont été expliqués aux élus et aux membres de la direction lors d'une présentation. Fabienne Déturche de chez Corridor Appalachien et Anaïs Renaud de la Ville de Lac-Brome ont présenté les résultats et les prochaines étapes.

4.3. TRESTLE COVE

La secrétaire explique que le dossier est toujours en discussion entre les avocats des parties.

4.4. PLAN D'ACTION POUR UN LAC EN SANTÉ

Le plan d'action pour un lac en santé sera mis à jour en 2026 afin d'obtenir une nouvelle version en 2027. Le conseil demande à ce que des actions ayant un impact significatif soient intégrées à la nouvelle version. Les membres demandent aussi que la gestion des eaux pluviales y soit mieux représentée.

Il sera aussi intéressant d'avoir un lancement officiel avec une présentation publique afin de bien expliquer la vision pour la santé du lac.

CCE-26-010 5. POLITIQUE AIDE FINANCIÈRE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Il est

Proposé par Xavier Trosse

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées

Le Comité consultatif en environnement recommande au Conseil municipal d'adopter les modifications au Règlement 2024-08 établissant une aide financière pour la gestion des eaux pluviales, lesquelles incluent la bonification de l'aide pour les jardins de pluie (maximum porté à 1 250\$), l'ajout d'un programme de subvention pour les barils de récupération des eaux pluviales (maximum de 75\$ par baril) ainsi que la distribution gratuite d'arbustes indigènes pour l'aménagement de bandes riveraines et de jardins de pluie. Le CCE est d'avis que ces modifications élargissent de manière significative la portée du programme et constituent des outils concrets pour soutenir les citoyens dans l'adoption de bonnes pratiques pour assurer la santé du lac Brome et de ses affluents. Le Comité recommande son adoption sans délai afin que le programme bonifié soit accessible dès l'année civile 2026.

ADOPTÉ

CCE-26-011 6. POLITIQUE AIDE FINANCIÈRE POUR LE CONTRÔLE DES EEE

Il est

Proposé par Caroline Proulx

Appuyé par Alain Picard

Et unanimement résolu par voix exprimées

Le Comité consultatif en environnement (CCE) de la Ville de Lac-Brome recommande au Conseil municipal d'adopter le projet de règlement établissant une aide sous forme de géotextiles pour le contrôle des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) sur les propriétés privées du territoire. Ce programme vise à soutenir concrètement les citoyens dans la lutte contre des espèces telles que la renouée du Japon, le roseau commun et la berce du Caucase, qui

constituent une menace importante pour la biodiversité, les écosystèmes naturels de Lac-Brome et les activités récréatives. Le CCE est d'avis que cette initiative s'inscrit pleinement dans la mission de protection de l'environnement de la Ville et encourage une action collective et coordonnée sur l'ensemble du territoire.

ADOPTÉ

7. STRATÉGIE BANDES RIVERAINES

La secrétaire fait un bref historique des actions entreprises depuis 2015 pour inciter à la renaturalisation des bandes riveraines.

Les membres du CCE sont d'avis que les inspecteurs doivent continuer à donner des constats d'infraction afin d'envoyer un message clair et fort aux riverains.

8. PROJET ARTISTIQUE

M. Pierre-David Rodrigue, directeur du Théâtre Lac-Brome, a présenté à Mme Anaïs Renaud le projet Avatarium. Cette oeuvre marie la danse et l'environnement afin de représenter les transformations du territoire et de sensibiliser aux enjeux.

Quelques jours avant le spectacle, l'équipe artistique rencontre les citoyens pour échanger autour des enjeux liés au territoire, puis intègre ces participants à l'intérieur du cadre scénique pour faire partie intégrante de l'œuvre. La chorégraphie se crée sur place en fonction des participants, du site et de la thématique.

Nous aimerions que la thématique de l'eau soit visée. Le spectacle pourrait avoir lieu à la plage à l'été 2027.

Pour plus d'information et visionner les vidéos de présentation consultez : <https://www.amplemandanse.com/spectacles/avatarium/>.

Les membres trouvent le projet très intéressant et apportent les suggestions suivantes :

1. Présenter le spectacle dans le cadre d'un projet plus large, par exemple le projet Faire danser un village : <https://youtu.be/NyO5jmA9GWk?si=6Stg7UMh9OVK7ooX>
2. Réinvestir le message du spectacle par la diffusion d'une captation vidéo et d'un panel de discussion dans les semaines/mois suivants.
3. Il est important que le projet soit rassembleur afin de faire un legs.

9. FRESQUE DE LA BIODIVERSITÉ

La secrétaire explique ce qu'est la Fresque de la biodiversité :

<https://www.youtube.com/watch?v=z9M8M25uX0I> et <https://www.ateliersbiodiversite.org/fresquedelabiodiversite>

Maintenant animatrice de cette activité de vulgarisation sur les causes de l'érosion de la biodiversité, elle propose d'animer une fresque aux membres du CCE qui seront volontaires.

Par la suite, la Ville pourrait l'offrir aux citoyens.

10. VARIA

11. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre est le 14 avril 2026 afin de recevoir Mme Fabienne Déturche de Corridor Appalachien qui présentera les résultats préliminaires du Plan de conservation des milieux naturels.

CCE-26-012 12. LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est

Proposé par [REDACTED]

Appuyé par [REDACTED]

Et unanimement résolu par voix exprimées

La séance est levée à 20h20.

ADOPTÉ

Claude Rajotte
Conseiller

Anais Renaud
Secrétaire

